

Lyon, le 9 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon investit 17 millions d'euros dans son agenda social 2023-2026 et expérimente la semaine des 4 jours

Suite à la réunion organisée avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives le 25 avril dernier, la Métropole de Lyon officialise la mise en œuvre de son agenda social 2023-2026 qui instaurera 10 grandes mesures pour un budget global de presque 17 millions d'euros et lancera, à partir du 1^{er} septembre prochain, l'expérimentation de la semaine des 4 jours. Cette expérimentation qui durera toute l'année scolaire 2023-2024 permettra d'évaluer la possible généralisation du dispositif et son déploiement à partir du 1^{er} septembre 2024.

« Dans ce contexte économique et social marqué par la réforme des retraites et l'inflation, la Métropole de Lyon s'engage pleinement pour le pouvoir d'achat et une meilleure qualité de vie au travail auprès de ses 9 600 agents. À travers ces 17 millions d'euros que nous mobilisons, nous investissons pour le bien-être et la fidélisation de nos agents mais aussi pour l'attractivité et l'avenir de notre collectivité »
Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.

Parmi les mesures fortes de l'agenda social 2023-2026 ont été actées :

- **une enveloppe de 15 millions d'euros pour harmoniser les régimes indemnitaires** entre les agents de l'ancienne communauté urbaine et l'ancien Département mais également revoir certains régime indemnitaire de grade ou de fonction pour renforcer l'équité inter filières (et donc l'égalité femme-hommes) et redonner de l'attractivité sur certains métiers (métiers avec des expertises particulières comme les électromécaniciens ou certains postes de techniciens...)
- **la revalorisation des tickets restaurants et l'augmentation de + 33% de la participation métropolitaine à la mutuelle santé**, avec une bonification pour les agents en situation de handicap ;
- **l'amélioration des conditions de travail des agents** : rénovation des locaux et amélioration des outils de travail, hausse du forfait de mobilité employeur

En parallèle de ces mesures, l'expérimentation de la semaine des 4 jours va être proposée sur la base du volontariat à partir du 1^{er} septembre 2023.

Renforcer l'égalité femme-homme et favoriser l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle

Cette expérimentation, proposée sur la base du volontariat a été calée sur l'agenda scolaire afin que les agents puissent prendre en compte cette souplesse proposée dans leur organisation familiale. L'objectif principal de celle-ci est de tester le dispositif et de vérifier si la collectivité est en capacité de concrétiser l'expérimentation tout en maintenant la qualité du service public.

« La quantité de travail sera identique et le nombre d'heures travaillées restera conforme à la législation. Nous allons adapter les plannings pour que chaque agent gagne en qualité de vie tout en préservant un service au public optimal pour nos habitants. Grâce à cette expérimentation, nous

Contact presse - Métropole de Lyon :

Magali DESONGINS

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90

MÉTROPOLE

GRAND LYON

*offrons la possibilité à plus de 900 femmes qui étaient à 80% de repasser à temps plein sur 4 jours et récupérer ainsi l'intégralité de leur salaire. » souligne **Zémorda KHELIFI, vice-présidente déléguée aux Ressources humaines.***

Inspirée par différentes collectivités locales avec qui elle a pu échanger et en concertation avec les organisations syndicales, la Métropole de Lyon qui sera la plus grande métropole à se lancer dans ce dispositif, a imaginé différents scénarios pour répondre aux différents besoins des agents : 2 scénarios sur 4 jours, un sur une alternance de semaine à 4 et 5 jours, un sur 4,5 jours.

Près de 120 services vont ainsi être représentés lors de cette expérimentation et ciblera, à terme, près de 5 500 agents (soit 57 % des effectifs de la Métropole).

Hormis les agents qui travaillent dans des régimes horaires particuliers (3/8 ou 2/8 tels que les agents de la collecte ou de l'eau), toutes les grandes typologies de métiers seront représentées ainsi que les niveaux hiérarchiques : postes administratifs, fonctions supports, agents travaillant dans les maisons de la Métropole, chefs de projet, managers ou encore directeurs.

Un premier bilan sera réalisé au bout de 6 mois grâce à de nombreux critères d'évaluation du dispositif tels que, par exemple, la répartition des agents expérimentateurs (hommes-femmes, évolution de temps partiels en temps plein, perception des apports des différents scénarii, évolution des plannings des équipes, impact sur le télétravail, impact sur l'absentéisme ou la charge de travail...)

Contact presse - Métropole de Lyon :

Magali DESONGINS

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90